

Marais de la Seudre (Charente-Maritime)

Les marais de la Seudre représentent un vaste complexe d'anciens marais salants aujourd'hui abandonnés et reconvertis en prairies pâturées, en claires à huîtres et autres marais aquacoles. Certains des habitats présents sont en régression et désignés à ce titre comme milieux prioritaires au niveau européen (flore de vasières notamment les faciès à Obione et Salicornes). Ce secteur constitue par ailleurs une zone de première importance pour la reproduction et l'alimentation de l'avifaune locale ou migratrice.

Paysage

Contexte paysager



Inventaire paysage Seudre © CEN-PC

Le marais de La Seudre correspond à l'entité paysagère n°614 de l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes. Véritable bras de mer cadré par les presqu'îles d'[Arvert](#) et de [Marennes](#), le bassin de la Seudre est un golfe long de 20 km sur 4 à 5 km de large. La Seudre, modeste rivière d'eau douce, se mue en un large canal d'eau salée. Il s'agit d'un paysage remarquable -vaste zone humide façonnée d'abord par les sauniers puis les ostréiculteurs, assortie d'une longue tradition de pâturages extensifs- mais en mutation, de par la déprise ou au contraire par d'intensifications ponctuelles.



Marais de la Seudre, Charente-Maritime © CEN-PC

Intérêts paysagers du site

L'aspect paysager remarquable et la grande originalité du site tient dans la présence des très nombreux bassins (anciennes salines) diversement inondés, soit plus ou moins saumâtres et colonisés par une flore spécifique des milieux salés, soit des marais doux.

C'est un milieu d'une singulière originalité, dont la découverte ne se fait pas d'emblée. Il faut un certain entêtement pour emprunter le réseau de routes et chemins sinueux qui inlassablement butent sur le caractère infranchissable d'un chenal ou celui de l'estuaire même.

Ambiances

Les routes entretiennent une profonde familiarité avec le marais dont elles respectent l'enchevêtrement des méandres. Voies étroites et sinueuses, elles participent à la découverte progressive et difficile d'un milieu qui se cache, vaste étendue formée de casiers d'eaux miroitantes, les claires, où verdissent les huîtres. La maille serrée du réseau hydrographique façonne un parcours labyrinthique, qui toujours reste marqué par la présence de l'homme qui l'a fabriqué. Pour peu que l'on découvre le site à marée basse, l'ambiance lumineuse particulière étonne : dans les chenaux, les bancs de vases présentent un aspect soyeux et des reflets gris bleutés, renouvelés par la marée qui vient les mouiller deux fois par jour. Partout le ciel et l'eau se teintent mutuellement de gris, de bleus, d'ocres et de blancs, fidèles à la palette des camaïeux charentais, rehaussée par les touches de couleur franche des cabanes et des embarcations.

Historique

À l'image du marais de Brouage, situé à quelques kilomètres au nord, le marais de la Seudre a connu une activité salicole florissante par le passé. Cette activité traditionnelle a joué un rôle prépondérant dans l'activité économique du territoire avec des échanges commerciaux jusqu'en Scandinavie.

La saliculture a également modelé le paysage que nous connaissons actuellement. Les usages du marais se sont depuis progressivement reconvertis dans d'autres activités économiques comme l'ostréiculture, l'agriculture, l'élevage et l'exploitation de fossés à poissons.

Le Moulin des Loges constitue un patrimoine exceptionnel. Son mécanisme repose sur un système hydraulique lié à la variation du niveau de l'eau par l'action des marées. À marée haute, l'eau remplit un bassin (monard). À marée basse, l'eau du bassin entraîne la roue du moulin qui, à son tour, actionne la meule. Au début des années 2000, la mise en œuvre d'un programme de restauration en lien avec la [Communauté de communes du Bassin de Marennes](#) et le Conservatoire d'espaces Naturels de Poitou-Charentes a permis de remettre en état le moulin et de l'équiper tel qu'il l'était au Moyen-Âge.

Patrimoine naturel



Lavande de mer © CEN-PC

Milieus naturels

L'intérêt biologique est lié à la situation estuarienne où les gradients eau douce/eau salée sont conjugués avec différents facteurs dynamiques de l'état du milieu. La biodiversité est le

reflet de cette mosaïque de prairies humides douces, de prés salés inondables par la mer à diverses marées et de nombreuses dépressions douces ou salées issues des anciens marais salants.

La complexité de la juxtaposition des habitats de l'estuaire et sa superficie (12 000 ha) en font un site majeur dans la fonctionnalité des espaces côtiers, où les interfaces sont essentielles.

L'essentiel du site est occupé par des prairies saumâtres et des dépressions plus ou moins inondées correspondant à d'anciens marais salants aujourd'hui abandonnés. Un dense réseau de fossés multiplie les interfaces entre le milieu terrestre et le milieu aquatique où circule encore de l'eau salée.

Faune, flore



Petit Gravelot © C. Auburtin

L'intérêt faunistique du site est essentiellement tourné vers l'avifaune (ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée). Il existe neuf espèces nicheuses protégées au niveau national ou européen : [Gorge-Bleue à miroir](#), [Échasse blanche](#), Fauvettes paludicoles, [Busard cendré](#), [Busard des roseaux](#), [Tadorne de Belon](#), Hérons. Le site sert donc de refuge mais aussi de secteur d'alimentation pour tous les oiseaux d'eau, passereaux et rapaces qu'ils soient sédentaires ou migrateurs. On rencontre aussi d'autres espèces protégées comme la [Loutre d'Europe](#) pour les mammifères ou certaines espèces de reptiles comme le [Lézard vert](#) ou plusieurs espèces de couleuvres. L'intérêt floristique est dû à l'imbrication des cortèges végétaux de milieux doux à milieux salés avec des espèces rares au niveau régional et liées à ces milieux particuliers : [Trèfle de Micheli](#), [Frankénie hirsute](#), [Armoise maritime](#), [Ache inondée](#), [Renoncule de Baudot](#), [Ruppie maritime](#), [Vulpin bulbeux](#), [Trèfle résupiné](#), Trèfle marin.

Géologie

Deux éléments fondamentaux se remarquent dans la géologie de cette région : un socle calcaire et une sédimentation plus récente. Des phénomènes de régressions et transgressions marines ont permis la mise en place de ces marais littoraux. Lors de la dernière glaciation (fin de l'époque würmienne, 11500 BP), le niveau des mers s'est abaissé de façon considérable en Europe, et il en a résulté un creusement fort des lits des rivières pour atteindre un niveau d'équilibre.

Comme la plupart des marais côtiers, le marais de la Seudre est un estuaire dans lequel les sédiments d'origine fluvio-marine se sont accumulés, lors de la transgression flandrienne, sur le socle calcaire du Crétacé supérieur. Ces dépôts sont constitués de vases marines et d'éléments argileux apportés par les fleuves côtiers, dont la Seudre fait partie. Le contact entre les eaux douces et salées fait flocculer les argiles qui se déposent à chaque marée. Le substrat des marais côtiers s'appelle le bri, constitué d'environ 50 % d'argile à Scrobiculaires et de 40 % de limons calcaires. Le bri, même lessivé lorsqu'il se trouve en zone endiguée,

reste salé, ce qui induit la présence de milieux plus ou moins halophiles. Depuis le Moyen-Âge, les hommes ont aménagé ces vasières découvertes à marée basse. De formation géologique récente, les marais côtiers sont en constante mutation, entre la sédimentation naturelle et les formes successives d'utilisation par les sociétés humaines.

La particularité du marais de la Seudre provient du fait que l'estuaire est toujours actif et irrigue le territoire à chaque marée, par de nombreux chenaux. Des ouvrages permettent le contrôle de ces apports d'eau venant de l'océan dans la partie endiguée du marais.

Gestion, sensibilisation



Moulin des Loges, Charente-Maritime © CEN-PC

Objectifs de gestion

Le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes est propriétaire de 60 ha 51 a sur le Marais de la Seudre, dont un ensemble cohérent de près de 25 ha constituant un site pilote conciliant la conchyliculture et la préservation du patrimoine naturel. Il est le siège d'une activité ostréicole importante (affinage en claire des huîtres de Marennes-Oléron) et d'un élevage extensif bovin sur prairie naturelle. Le Conservatoire est également gestionnaire d'environ 100 ha appartenant au [Conservatoire du littoral \(Cdl\)](#).

- Maintien des prairies et milieux connexes (mares et bassins) ouverts.
- Maintenir et développer la diversité des habitats présents et la richesse floristique et faunistique et notamment sur le schorre.
- Gestion de l'eau sur les différentes prises / aux activités professionnelles.
- Suivre l'évolution des espèces (faune – flore – habitat).
- Développer la valorisation et la sensibilisation pédagogique.

Le Conservatoire du littoral a également confié la gestion du site du Moulin des Loges à la Communauté de communes du Bassin de Marennes. La gestion globale des parties en marais est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes en partenariat avec le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREEA), l'Établissement Interdépartemental pour la Démoustication (EID Atlantique) et l'association locale de chasse (ACCA)

Les objectifs de gestion de ce site visent à :

- Maintenir et augmenter les potentialités d'accueil de l'avifaune.
- Maintenir les activités traditionnelles présentes sur le site.
- Organiser et maîtriser l'accueil du tourisme.
- Mettre en place des actions de sensibilisation et d'information.

Des conventions d'usage permettent à des ostréiculteurs et des éleveurs de mener ces activités traditionnelles sur ce site.



Modalités de gestion

- Entretien traditionnel par l'élevage des parties herbacées à la fois agricoles et ostréicoles.
- Gestion traditionnelle de l'eau des claires.
- Gestion en eau saumâtre des bassins écologiques.
- Maintien du pâturage extensif.
- Développer l'intérêt faunistique des parcelles (/ amphibiens – odonates).
- Maintien et développement de l'intérêt ornithologique (Réserve de chasse, chasse réglementée...).
- Maintien de la gestion de l'eau salée dans les bassins.
- Conservation des mares et des prés-salés sans intervention.

Informations pratiques

Localisation

Département de la Charente-Maritime : Canton de [Marennes](#), [Communauté de communes du Bassin de Marennes](#), [Commune de Saint-Just-Luzac](#)

Statuts d'inventaire

ZNIEFF de type II : Ensemble de l'estuaire

ZNIEFF de type I : 540120007 Marais de la Seudre

Natura 2000 : FR5400432 Marais de la Seudre

Périmètre d'intervention global (PIG) – surface maîtrisée

L'estuaire de la Seudre couvre environ 12 000 ha. Le périmètre d'intervention du CEN : Partie de la commune de Saint-Just-Luzac qui se situe dans l'estuaire de la Seudre soit environ 2 500 ha.

Référents dossier

Chargé de mission territorial (Responsable de l'antenne)

Olivier Allenou, tél. 05 46 84 72 09

allenou[at]cren-poitou-charentes.org

Chargé de mission territorial

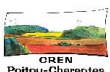
Matthieu Holthof, tél. 05 46 84 72 08

holthof[at]cren-poitou-charentes.org

- [Fiche balade](#)

Partenariats de gestion

- Association Communale de Chasse Agrée
- [Centre Régional d'Étude et d'Expérimentation Aquacole](#)
- [Chambre d'agriculture Charente-Maritime](#)
- [Comité Régional de la Conchyliculture Poitou-Charentes](#)
- [Communauté de communes de Marennes \(17\)](#)
- [Commune de Saint-Just-Luzac](#)
- [Conservatoire du littoral](#)



Avec la participation financière de



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

[Agence de l'eau Adour-Garonne](#)



[Département Charente-Maritime](#)



[L'Europe s'engage avec le FEADER](#)



[L'Europe s'engage avec le FEDER](#)



[Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine](#)



[Région Nouvelle-Aquitaine](#)



UNION EUROPÉENNE [Union européenne](#)